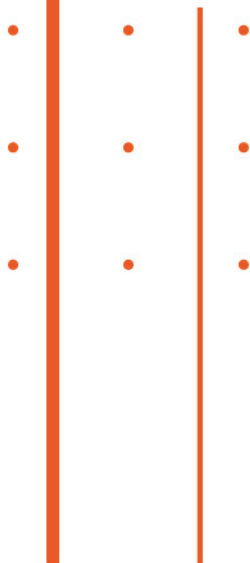




LA MACRO- ÉCONOMIE



*EN CARTES
MENTALES*

Max Maurin



LA MACROÉCONOMIE

EN CARTES MENTALES

Max Maurin

Docteur en Sciences économiques

Professeur agrégé de Sciences économiques et sociales (PRAG)

à l'Université de Bordeaux



Retrouvez tous les titres de la collection « Le droit en cartes mentales »
sur <http://www.editions-ellipses.fr>



Mise en pages : Soft Office

ISBN 9782340-117679

Dépôt légal : août 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.
8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Cet ouvrage est composé de deux parties. La première offre une **présentation élémentaire** de la macroéconomie (**partie 1**). Elle s'articule autour de l'étude théorique des **grandes fonctions macroéconomiques** (**chapitre 1**) et de celle, descriptive, de l'activité économique par la **comptabilité nationale** (**chapitre 2**).

La seconde partie traite de la **macroéconomie keynésienne** (**partie 2**). Celle-ci peut s'aborder sous sa **conception orthodoxe**, construite sur le principe de l'équilibre de marché (**chapitre 3**) ou sous sa **vision hétérodoxe** dont l'enjeu devient alors l'analyse de la crise (**chapitre 4**).

Pour introduire ces deux parties, une **définition de la macroéconomie** est proposée autour de son lien avec John Maynard Keynes (**chapitre introductif**).

Dans cet ouvrage, les développements textuels s'accompagnent systématiquement d'une présentation à l'aide de **cartes mentales** afin de faciliter l'apprentissage du lecteur par une mise en relief du texte. Ces cartes mentales ont pour objectif de **favoriser la mémorisation** en mettant en exergue les relations entre les différents points abordés ainsi que leur importance respective.

La macroéconomie et la « révolution keynésienne »

Il est de coutume pour les économistes qui traitent de la « **macroéconomie** » d'y associer le qualificatif de « **keynésienne** » pour reconnaître le lien que celle-ci entretient avec John Maynard Keynes (1883-1946). Dès 1905, Strachey, écrivain britannique et ami proche de Keynes, prédit que ce dernier « révolutionnerait l'économie politique ». Keynes en devient tout aussi persuadé en écrivant quelques années plus tard, le 1^{er} janvier 1935 dans un courrier à Shaw, qu'il pense « être en train d'écrire un livre sur la théorie économique qui révolutionnera grandement – probablement pas tout de suite mais au cours des dix prochaines années – la façon dont le monde pense les problèmes économiques ». Puis, à partir de 1947, l'expression « **révolution keynésienne** », que Klein choisit comme titre de son ouvrage, devient consacrée.

Cependant, aussi fort que soit ce lien entre Keynes et la macroéconomie, celle-ci ne peut se résumer à son approche keynésienne. Historiquement, la macroéconomie est née bien avant Keynes et, après lui, ses développements ont pu prendre des directions plus ou moins éloignées de son influence.

Pour comprendre l'empreinte laissée par Keynes sur la macroéconomie, il est fondamental de commencer par en donner une **définition** (1.). Ensuite, si l'étude de la macroéconomie à travers le prisme keynésien se justifie pleinement, il n'en reste pas moins pertinent de l'introduire par une brève présentation de la **macroéconomie pré-keynésienne** (2.). Au terme de celle-ci, la **nouvelle voie ouverte par Keynes** au développement de la macroéconomie n'en est que plus évidente à considérer (3.).

1. La définition de la macroéconomie

L'économie a pour objet l'humain. Cette caractéristique suffit à la différencier de la philosophie, dans laquelle l'exercice de la pensée se réalise sur elle-même, ou des mathématiques dans lesquelles il se porte sur les grandeurs et les formes. Et, dès lors que l'humain est considéré dans son environnement social, ses activités peuvent être étudiées sous différents angles, par exemple politique, juridique ou sociologique. Parmi eux, l'angle économique vise à s'intéresser aux activités des hommes vivant en société liées à la **production**, à la **distribution** et à la **consommation** de richesses. L'étude de ces activités peut être envisagée à deux niveaux d'échelle : **microéconomique** et **macroéconomique**. Une fois la micro et la macroéconomie définies (1.1), comprendre leur **articulation** se révèle plus complexe qu'il n'y paraît *a priori* (1.2).

1.1. Deux approches de l'économie : la micro et la macroéconomie

1.1.1. La microéconomie : une conception individualiste

L'étude économique peut être réalisée à l'échelle microéconomique. Selon cette approche, il convient d'étudier les **comportements individuels** comme, par exemple, celui d'un producteur ou d'un consommateur. Il est notamment question de l'« homo œconomicus » défini comme agent-type et qui offre un angle d'approche possible pour l'analyse des comportements économiques. La microéconomie fait de l'agent individuel l'élément irréductible et fondamental de l'analyse économique. Elle peut ainsi être qualifiée de conception individualiste.

On peut trouver trace de cette conception dès l'Antiquité. D'un point de vue étymologique, « économie » provient des termes grecs : οἶκος (signifiant « maison ») et νόμος (signifiant « loi » ou « règle »). **Aristote** considère ainsi que l'**économie** doit traiter de questions humaines dont le périmètre s'étend seulement à la **famille**. Dans cette conception, l'économie relève donc d'une approche à l'échelle individuelle, celle des individus constituant une famille. En parallèle, les questions ayant trait à la vie humaine au sein de la **cité** doivent relever de la **politique**. Dans cette conception aristotélécienne, l'économie traite les problématiques liées à l'organisation d'une famille prise isolément tandis que la question de la vie des familles considérées collectivement au sein de la cité concerne la politique. À cette époque, les écrits des auteurs grecs traitent les sujets économiques comme étant des sujets secondaires. Leur réflexion porte davantage sur l'organisation de la vie humaine au niveau de la forme possible de vie civilisée. La *polis* est ainsi au cœur de leurs préoccupations et l'économie est reléguée au second plan.

1.1.2. La macroéconomie : une conception systémique

L'économie peut être étudiée à l'échelle macroéconomique. L'économie est alors d'emblée considérée comme un **ensemble** dont le fonctionnement repose sur l'**interaction des parties** qui le composent. L'importance des comportements individuels en tant que tels s'efface ainsi au profit de la nécessité de porter l'attention sur leur interdépendance dans le système économique. L'économie est alors approchée par une conception systémique.

Cette conception est plus récente que la conception individualiste et présente un lien avec le développement de la **philosophie matérialiste**. Au XVII^e siècle, **Descartes** adopte une vision mécaniste du réel par laquelle il décrit le comportement des animaux qui, tels des « animaux-machines », peut être rapproché du fonctionnement d'une machine composée de nombreuses pièces et de rouages. Il propose d'appliquer aussi cette vision à la morale et, en ce sens et après lui, **La Mettrie** écrit *L'Homme-machine* (1748). Aussi, **Hobbes**, quant à lui, utilise l'image du *Léviathan* (1651) pour comparer le fonctionnement de la société à un « animal artificiel », sorte de machine vivante dont la mécanique reposerait sur ses membres individuels et leurs interactions.

À l'échelle du système économique pris dans son ensemble, l'approche macroéconomique est ainsi qualifiée de globale. L'économie peut alors être étudiée en portant attention aux **grandes fonctions macroéconomiques** qu'elle renferme, comme le financement de l'activité économique, la production de richesse puis sa consommation par exemple. Et cette étude peut être menée en ayant recours à de grands **agrégats macroéconomiques** définis au niveau global dont le Produit intérieur brut (PIB) est l'un des plus utilisés. Enfin, considérer et analyser les interactions entre ces fonctions ou entre ces agrégats qui permettent au système économique de fonctionner n'est possible que dans le cadre d'une approche macroéconomique.

1.2. La complexité de la relation entre micro et macroéconomie

1.2.1. La micro et la macroéconomie : des approches peu compatibles

Les deux approches possibles de l'économie (micro et macroéconomique) entretiennent une relation complexe. Le fait de partager un même objet d'étude, mais observé à deux échelles différentes, peut laisser penser à une parfaite compatibilité des approches micro et macroéconomique. En ce sens, l'observation fine d'une seule unité d'un système, puis celle de ce même système (composé de l'intégralité de ces unités) dans son ensemble, peuvent paraître ne poser aucune difficulté sur le plan de la cohérence de ces deux observations successives. À l'image d'un même phénomène naturel, d'abord observé à l'œil nu puis au microscope, la simple agrégation de comportements

microéconomiques ne doit-elle pas nécessairement permettre de comprendre parfaitement le fonctionnement de l'économie au niveau macroéconomique ?

Force est pourtant d'admettre que les analyses économiques d'un même objet, observé aux échelles micro et macroéconomique, ne sont pas parfaitement compatibles par nature. Notamment, la compréhension macroéconomique d'un système par la tentative d'agrégation des comportements microéconomiques préalablement étudiés reste discutable. Cette difficulté à concevoir l'ensemble comme la seule somme de ses parties constitutives a donné lieu à de nombreux travaux. Par exemple, il a été démontré toute la difficulté d'aboutir à une situation socialement optimale par la simple agrégation de préférences individuelles. Le « **paradoxe de Condorcet** » permet d'illustrer ce problème. En 1785, dans le cadre du vote, Condorcet étudie les décisions rendues à la pluralité des voix. Il en vient à considérer les préférences de trois votants (1, 2 et 3) dans une élection à trois candidats (A, B et C). Les préférences individuelles sont supposées répondre à une relation de transitivité, ce qui signifie que, pour un votant, si un premier candidat (C_1) est préféré à un deuxième ($C_2 < C_1$), lui-même préféré à un troisième ($C_3 < C_2$), alors ce premier candidat est préféré à ce troisième ($C_3 < C_1$). Autrement dit, la relation de transitivité signifie que, si $C_1 > C_2$ et $C_2 > C_3$, alors $C_1 > C_3$. Un exemple peut alors être proposé avec des préférences données pour les trois votants (Tableau 1).

Tableau 1. Le paradoxe de Condorcet

	Votant 1	Votant 2	Votant 3
Préférences concernant les trois candidats (A, B et C)	$A > B > C$	$B > C > A$	$C > A > B$

Dans cette configuration des préférences, parmi les trois votants, deux (votant 1 et votant 3) préfèrent A à B et deux (votant 1 et votant 2) préfèrent B à C. Pourtant, un seul votant parmi les trois (votant 1) préfère A à C. On observe donc que deux votants préfèrent A à B, deux votants préfèrent B à C mais deux votants préfèrent pourtant C à A. Il en résulte que la relation de transitivité définie au niveau individuel n'est donc pas respectée lors du passage au résultat du vote collectif.

Ce résultat est confirmé et généralisé par **Arrow** en 1963 dans son « **théorème d'impossibilité** ». Celui-ci reprend le raisonnement entrepris par Condorcet sur le vote et l'étend au cadre du marché. De même que le vote, entendu comme méthode ayant vocation à faire élire un candidat représentant les volontés des votants, le marché prétend être un mécanisme d'allocation des ressources permettant de concilier les préférences individuelles pour atteindre un optimum social. De ce fait, pour Arrow, « on ne fera pas de distinction

entre le vote et le mécanisme de marché, ces deux processus étant considérés comme des cas particuliers de la catégorie plus générale de fonction de choix social». Il démontre alors que «sans hypothèses *a priori* sur la nature des relations de préférences individuelles, aucune méthode de vote ne permet de surmonter le paradoxe (...). De la même façon, le mécanisme du marché ne permet pas d'aboutir à un choix social rationnel». Déterminer une situation optimale pour une société en partant des préférences individuelles des membres qui la composent n'a ainsi rien d'évident.

Keynes est lui aussi critique quant à la pertinence d'étendre, au niveau global, des résultats obtenus à un niveau microéconomique. Dans sa préface à l'édition française de la *Théorie générale* (1936), il admet «qu'on a commis des erreurs graves en étendant au système pris dans son ensemble des conclusions qui avaient été correctement établies en considération d'une seule partie du système prise isolément».

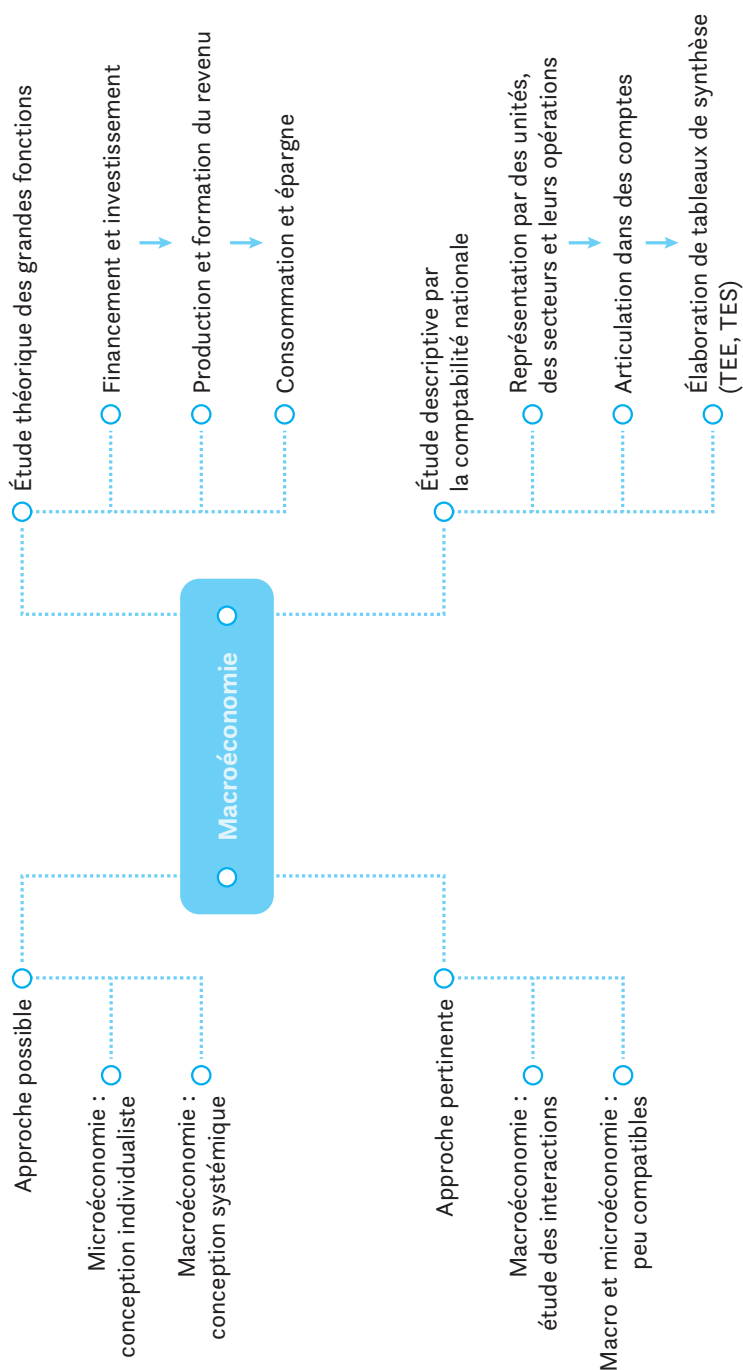
Cependant, en réaction aux travaux fondamentalement macroéconomiques de Keynes, certains économistes après lui ont ouvert la voie vers des projets méthodologiques de **ponts entre micro et macroéconomie**. En un sens, les critiques menées à l'encontre de la théorie keynésienne, à partir des années 1960, par **Friedman** puis par **Lucas**, ont eu pour projet la recherche de **fondements microéconomiques** à la macroéconomie. Dans le sens opposé, et partant du même constat que la macroéconomie telle qu'envisagée par Keynes est incompatible avec les développements alors actuels de la microéconomie, **Clower**, en 1965, propose un autre projet : celui de construire une **nouvelle micro-économie** capable de servir de fondement aux conclusions macroéconomiques de Keynes. Ainsi, les projets de Lucas ou de Clower mettent en exergue une question profondément structurante pour l'analyse économique : la macro-économie n'est-elle finalement qu'un produit de la microéconomie ou est-elle fondamentalement irréductible à une telle approche microéconomique ?

1.2.2. La micro et la macroéconomie : une opposition irréductible

Reconnaître le caractère peu compatible de la micro et de la macroéconomie semble plus consensuel qu'établir la nature de leur relation. L'absence de parfaite compatibilité n'exclut cependant pas la possibilité d'une relation de complémentarité entre ces deux approches. Et cette complémentarité peut aller de pair avec la volonté, pour la micro ou pour la macroéconomie, d'affirmer sa suprématie. Ainsi, pour Lucas, l'entreprise de construire la macroéconomie sur des fondements microéconomiques a pour ambition de faire reconnaître l'inutilité d'adopter une approche macroéconomique pour l'analyse économique. Selon lui, en 1987, « les développements récents les plus intéressants en théorie macroéconomique paraissent pouvoir être décrits comme la réintroduction dans le cadre général de la théorie "microéconomique" de problèmes agrégés comme l'inflation et les fluctuations cycliques. Si ces développements sont probants, le terme "macroéconomie" cessera d'être utilisé et le préfixe "micro" deviendra superflu ».

À l'inverse, une fois saisi le sens de la « révolution keynésienne » (page 33) inscrite dans la lignée des auteurs l'ayant précédée (page 23), la question des fondements microéconomiques de la macroéconomie devient inconcevable. *In fine*, la relation entre micro et macroéconomie semble faire apparaître une profonde fracture et leur **opposition irréductible** révéler des manières radicalement différentes de penser l'économie.

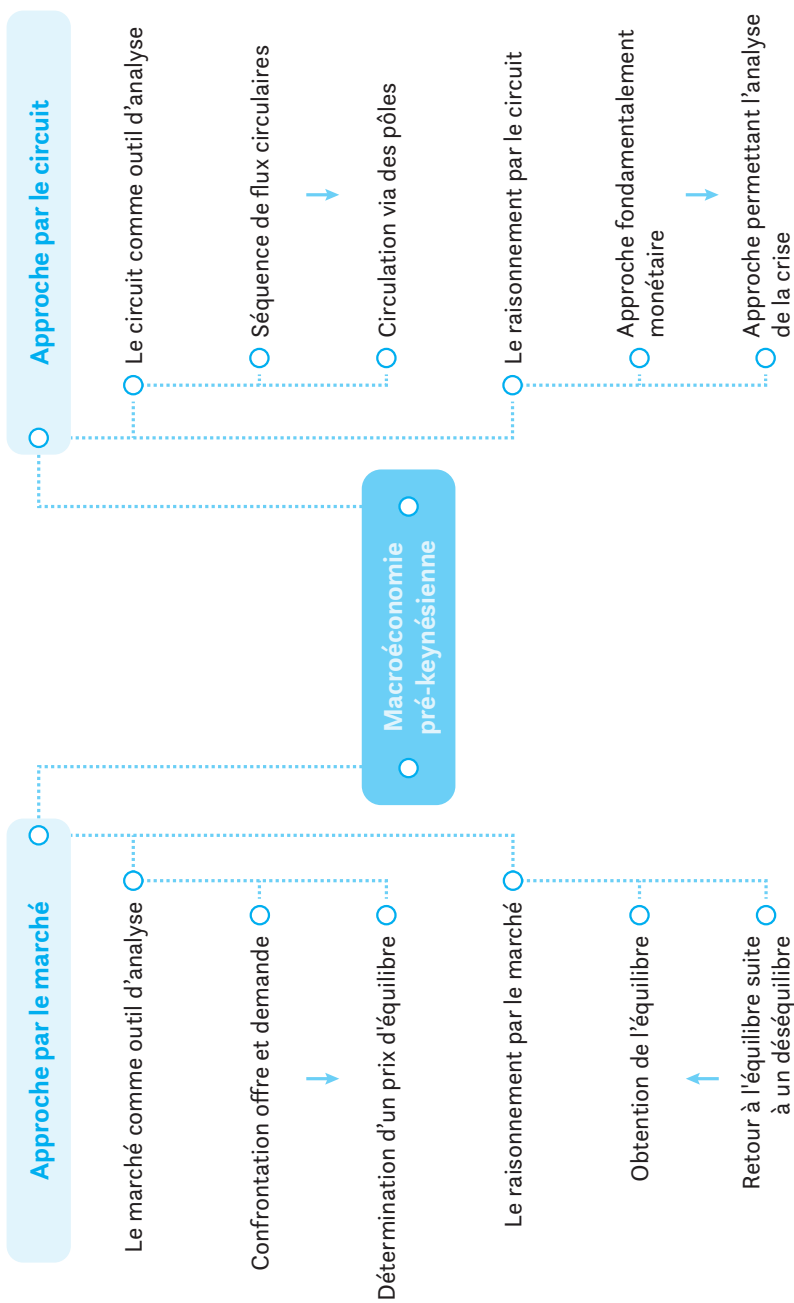
Carte mentale 1. La macroéconomie



2. La macroéconomie pré-keynésienne

Dans la *Théorie générale* (1936), Keynes utilise les expressions « économistes classiques » et « orthodoxes » pour désigner l'ensemble des économistes pouvant être associés aux théories classique et néoclassique. Ce regroupement apparaît également pertinent pour Schumpeter qui, dans son *Histoire de l'analyse économique* (1954), qualifie les apports de la théorie néoclassique à la théorie classique comme étant de « simples développements », « et non comme des trouvailles révolutionnaires ». La similitude de ces deux représentations du processus économique et de son fonctionnement tient notamment au recours au même outil d'analyse : le **marché** (2.1). En parallèle, d'autres auteurs ont eu recours à un autre outil pour étudier le fonctionnement économique en choisissant une analyse par le **circuit** (2.2).

Carte mentale 2. Les approches de la macroéconomie pré-keynésienne



2.1. La macroéconomie pré-keynésienne sous l'angle du marché

2.1.1. L'école classique

À partir du XVIII^e siècle, les auteurs classiques adoptent un raisonnement à l'échelle de la nation. La problématique de **Smith** est ainsi celle de la nature et des causes de la **richesse des nations**. Plus particulièrement, il concentre son analyse sur les moyens d'accroître cette richesse qu'il lie d'emblée au travail. Selon lui, la richesse des nations tient à leur capacité à accroître la productivité du travail. À travers son exemple de la manufacture d'épingles, il montre qu'une nation peut accroître les quantités de sa production par la **division du travail**. Cependant, pour que la division du travail puisse être envisagée, il faut au préalable que l'échange sur le marché soit rendu possible. Sans cela, les travailleurs ne peuvent obtenir tous les biens dont ils ont besoin à partir du seul bien qu'ils produisent désormais. La division du travail permet alors d'accroître la richesse des nations et l'étendue limitée du marché constitue un frein à son extension.

Envisagée comme un accroissement de la taille du marché, l'ouverture commerciale des nations leur offre l'opportunité de continuer à développer leur richesse. En effet, pour **Ricardo**, un pays gagne nécessairement à l'échange international s'il se spécialise dans la production du bien pour lequel il dispose du plus grand avantage (ou du plus petit désavantage) relativement aux autres pays en matière de productivité. Ainsi, par cet argument de l'**avantage comparatif**, la division internationale du travail devient mutuellement avantageuse pour accroître la richesse de toutes les nations.

Au-delà de la question du libre-échange promu par Ricardo, ses travaux offrent une vision du fonctionnement du système économique. Il s'intéresse notamment à la compréhension de la **répartition de la richesse**. Pour cela, il distingue trois classes sociales et, à chacune d'entre elles, associe un revenu :

- Les **capitalistes** détiennent les outils de production. Leur revenu est le **profit** qu'ils perçoivent.
- Les **travailleurs** sont nécessaires à la réalisation de la production. Leur revenu est le **salaire** que leur versent les capitalistes.
- Les **propriétaires fonciers** possèdent les terres qu'ils louent aux capitalistes. La **rente** tirée de la mise à disposition de leurs terres constitue leur revenu.

La richesse créée par la société dans son ensemble doit donc être distribuée entre rente, profit et salaire. Pour comprendre cette répartition, Ricardo analyse la formation des salaires et de la rente. Puis, le profit est conçu comme le solde obtenu en faisant la différence entre, d'une part, la richesse créée et, d'autre part, la somme des salaires et de la rente.

Ricardo retient un **taux de profit uniforme** dans toute l'économie. Selon lui, il ne peut en être autrement sinon les secteurs à faible taux de profit seraient délaissés par les capitalistes. Concernant le salaire, il retient l'hypothèse d'un **salaire de subsistance**. Celui-ci est défini comme le salaire qui « fournit aux ouvriers, en général, les moyens de subsister et perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution ». Ce salaire dépend donc du prix des subsistances nécessaires à la survie des travailleurs. Par exemple, une hausse du prix des denrées alimentaires issues de l'exploitation de la terre conduit à une hausse des salaires. À l'échelle du pays, le prix d'une telle denrée, par exemple le prix du blé, est considéré comme étant unique. Ce **prix unique** est fixé en tenant compte du coût de production sur la terre la moins fertile.

Par ailleurs, le montant de la **rente** est déterminé au regard de la **fertilité** et du rendement de la terre. Dans un premier temps, les capitalistes font le choix de produire en exploitant les terres les plus fertiles. Si seule l'exploitation de ces terres suffit à l'économie, alors elle conduit à un produit qui est réparti entre salaires (pour les travailleurs) et profits (pour les capitalistes). Dans cette situation, aucune rente n'est donc dégagée. En effet, il n'est pas nécessaire de payer pour louer des terres quand de nombreuses terres sont encore disponibles. Cependant, dans un second temps, si ces terres fertiles ne permettent plus, à elles seules, de subvenir aux besoins de la population grandissante, alors les capitalistes doivent envisager d'exploiter d'autres terres moins fertiles. Le prix du blé va donc augmenter car il dépend du coût de production qui est plus élevé sur ces terres moins fertiles. Sur ces nouvelles terres peu fertiles et désormais exploitées, la rente est nulle, comme elle l'était auparavant pour les terres fertiles quand seules celles-ci étaient exploitées. Mais, désormais, une rente apparaît sur les terres fertiles car le coût de production relativement faible sur ces terres n'a pas varié tandis que le prix du blé vendu a lui augmenté. Ainsi se forme une rente différentielle, propre à chaque terre et dont le montant croît avec sa fertilité relative à chaque fois qu'une nouvelle terre moins fertile vient à être exploitée. La formation de cette rente est aussi liée aux **rendements décroissants** attribués à la production agricole. À mesure que l'emploi de travail croît sur une même terre, la quantité agricole produite augmente elle aussi mais dans une proportion moindre. Il en résulte une hausse du coût de production unitaire à mesure que la production croît. Il en découle un prix de vente plus élevé qui s'applique à l'ensemble du pays. Ainsi, l'exploitation relativement plus intense de cette terre fait naître une rente sur les autres terres de même fertilité mais pour lesquelles les capitalistes n'ont pas décidé d'employer plus de capitaux.

La compréhension de cette distribution de la richesse permet d'analyser la dynamique économique. Le point de départ de celle-ci est l'**accroissement de la population** tel qu'envisagé par **Malthus**. Cet accroissement nécessite une augmentation de la production pour subvenir aux besoins grandissants de la

population devenue plus nombreuse. Ce supplément de production s'accompagne d'une hausse du coût de production sur la terre la moins fertile. Et, ce coût déterminant le prix unique des denrées alimentaires, ce prix augmente dans toute l'économie. La pression démographique produit donc simultanément deux effets : **une hausse de la rente** et **une hausse des salaires**. Comme la richesse créée doit être répartie entre salaire, rente et profit, alors les hausses des salaires et de la rente ne peuvent s'accompagner que d'une **baisse des profits** et donc conduire l'économie vers un **état stationnaire** peu enviable.

L'école classique propose bien une analyse à l'échelle des nations et elle recourt au **marché** comme outil d'analyse. Smith et Ricardo expliquent ainsi systématiquement la coexistence de prix naturels et de **prix de marché**. Par exemple, le salaire est qualifié de naturel quand il est défini comme le salaire de subsistance. Il s'agit d'une valeur d'équilibre à long terme. Cependant, le salaire véritablement perçu par le travailleur est dit de marché. Il est déterminé par la loi de l'offre et de la demande. Dans le cas où le salaire de marché devient supérieur au salaire naturel, cela se traduit par une amélioration des conditions de vie de la population et le nombre d'enfants augmente. Ce faisant, il en découle une hausse de l'offre de travail et donc une baisse du salaire de marché (à demande de travail inchangée). L'équilibre entre prix naturel et prix de marché du salaire est ainsi retrouvé.